

21.11.2025

L'Assemblée générale de l'EMB alerte sur l'imminence d'une crise laitière

Les producteurs demandent l'activation au niveau européen du mécanisme de réduction volontaire de la production

Des éleveuses et éleveurs laitiers de toute l'Europe se sont réunis cette semaine à Bruxelles à l'occasion de l'Assemblée générale de l'European Milk Board (EMB). Leur participation en nombre est la preuve que la situation de la filière laitière est grave et que le besoin d'échange international n'a jamais été aussi fort.

Une crise du lait se profile – Les prix s'effondrent dans de nombreux pays

Le thème majeur de l'Assemblée a été la détérioration fulgurante de la situation sur le marché du lait. Dans plusieurs pays européens, les prix payés aux producteurs chutent fortement, faisant à nouveau planer une menace existentielle sur de nombreuses exploitations.

Face à cette évolution, leurs représentants ont demandé l'activation immédiate du mécanisme de réduction volontaire des volumes au niveau européen. Cet instrument de gestion de crise a été créé pour réagir rapidement à la surproduction et à l'effondrement des prix. « C'est maintenant que l'UE doit agir pour empêcher un effondrement brutal du prix du lait », souligne l'EMB.

Les initiatives du Lait Équitable comme pilier de stabilité pour les producteurs

L'Assemblée a également mis en exergue l'importance majeure des projets du Lait Équitable en Europe. Ces initiatives, portées directement par les producteurs, démontrent qu'il est possible d'assurer des prix équitables, de la transparence et une réelle valorisation tout au long de la chaîne de valeur. Elles permettent non seulement d'améliorer le revenu des éleveurs, mais renforcent aussi la vente directe et la confiance des consommateurs. Face à la crise qui s'annonce, elles constituent une preuve essentielle qu'il existe des alternatives viables au modèle actuel – et qu'une action politique en faveur d'un secteur laitier équitable est absolument nécessaire.

Les contrats doivent renforcer la position des producteurs et non servir d'alibi

Un autre point clé des discussions portait sur la réforme en cours de l'Organisation commune des marchés (OCM). Celle-ci fait actuellement l'objet d'un trilogue entre les institutions européennes dont tout porte à croire qu'il aboutira sur des résultats positifs. Les contrats laitiers obligatoires et réellement protecteurs y jouent un rôle central. Le Conseil d'administration de l'EMB a rappelé que seuls des contrats authentiques et contraignants peuvent renforcer la position des producteurs au sein de la chaîne d'approvisionnement, ces derniers prévoient notamment :

- L'interdiction de verser une rémunération inférieure aux coûts de production, sur la base d'un calcul correct et transparent.
- L'intégration obligatoire des volumes livrés dans les contrats, afin de garantir une planification fiable et des conditions équitables.
- L'inclusion des coopératives dans ce dispositif. Pour l'EMB, le besoin d'agir sur ce point est urgent, car en définitive, les coopératives doivent être soumises aux mêmes règles que le reste de la filière.

Les clauses miroir sont indispensables

Lors de la présente Assemblée générale, les représentants de l'EMB ont réaffirmé leur exigence de clauses miroir dans le commerce agroalimentaire. Si les agriculteurs européens doivent respecter des normes strictes, les produits importés doivent être soumis aux mêmes exigences et il revient à l'UE d'en assurer un contrôle rigoureux. C'est la seule manière de garantir une concurrence équitable.

L'Assemblée générale a fait ressortir de façon remarquable l'importance pour l'agriculture de disposer d'un réseau européen fort. Les échanges entre les organisations nationales, l'analyse collective et les positions communes font de l'EMB un acteur central en faveur d'une politique agricole européenne résolument tournée vers l'avenir.

<<< back